

# spppi

## SPPPI : GT REX

### Compte-rendu de la réunion du 26 mars 2004

#### 1. Participants

Drire PACA : J. Vallart, C. Jacquinet, G. Pisapia

Barpi : D. Dumont, P. Enjolras

Cyprès : M. Sacher

Industriels : C. Belledent (Sollac), B. Bordais (BP), G. Faugier (Naphtachimie), G. Motte (Total),

Ineris : R. Revalor

UIC : P. Autard

Environnement Industrie : J.P. Van-Eecke

#### 2. Objectifs du groupe de travail

La création de ce groupe de travail a été proposée lors de la réunion plénière du SPPPI de juin 2003 (cf extrait du compte rendu de la commission plénière en annexe 1).

Son fonctionnement a été discuté lors d'une réunion Drire, EI, UIC, UFIP ( cf compte rendu de la réunion du 19 décembre 2003 en annexe 2)

J. Vallart rappelle qu'il a vocation à travailler sur :

- Les systèmes de gestion des informations relatives aux accidents et incidents industriels mis en place ou expérimentés tant au niveau européen que dans l'industrie et en Drire Paca
- Le partage d'expérience
- L'amélioration des pratiques techniques pour éviter les accidents
- Le rendu des accidents et leurs conséquences

Il est prévu que ce groupe de travail associera industriels, élus, associations et Drire.

Son pilotage sera assuré par JP. Van Eecke (Environnement Industrie)

Cette réunion est une réunion préparatoire entre industriels et Drire avant une réunion élargie avec les élus et les associations.

J. Vallart indique que d'autres GT ont été prévus, dont 2 autres pilotés également par un représentant des industriels et un sur l'information du public et qui a notamment pour objet de coordonner les informations dans le cadre des CLIC.

Ce GT REX a donc expressément pour objet de travailler sur le REX et non sur la communication.

JP Van Eecke complète en indiquant que le SPPPI est effectivement un lieu d'information mutuelle et d'échanges entre Drire, industriels, élus et associations et que, en ce qui concerne le REX, il est important que soit connu ce qui existe chez les industriels, les méthodologies, que soit identifié les besoins de chacun, et comment on peut encore améliorer le partage d'expériences pour éviter les accidents.

J. Vallart indique que le GT pourrait établir « une charte des bonnes pratiques en matière de REX ». Il pourrait aussi exploiter des cas d'école et assurer ensuite la

communication plus large des enseignements. Exemple cité : explosion/feu parce que l'on a soudé sur un réservoir non dégazé.

### **3. Présentation du Barpi**

D. Dumont fait un exposé sur « Communication et échelles sur les accidents industriels » dans lequel :

- sont présentés les différents paramètres de l'échelle UE, leurs limites et les 4 paramètres retenus par la DPPR
- est proposé la création d'un indice « Q » pour répondre à la demande du Conseil Supérieur des Installations Classées et du Directeur de la Prévention des Pollutions et des Risque. Cet indice serait utile pour la communication à chaud. Il concrétiserait l'importance de l'accident sans prendre en compte les conséquences et permettrait de faire comprendre l'intensité de l'aléa au public, un peu comme l'est l'échelle de Richter pour les tremblements de terre.
- sont présentées l'exploitation de cet indice sur 10 accidents récents et sa correspondance avec l'indice G du système d'information G/P de PACA . (cf en annexe 3 les diapositives de l'exposé du BARPI)

Après discussion sur l'intérêt de cet indice « Q » et compte tenu de l'aspect complexe de ce projet de nouvel indice qui déborde largement la région PACA, il ne paraît pas que celui-ci doit être abordé dans le cadre du GT SPPPI REX.

### **4. Le système d'information G/P PACA**

Cet outil a été mis en place en 1995 pour informer le Préfet et la DRIRE PACA. Au fil du temps, il a été détourné de son objectif initial pour être utilisé à d'autres fins, comme le classement des incidents suivant le niveau de gravité et le niveau de perception à l'extérieur et l'information dans le cadre de Risqu'Info Cypres dont des rubriques types sont complétées par l'industriel concerné.

Après tour de table auprès des présents, les observations suivantes ont été faites sur le système G/P :

- 2 niveaux de perception P1 et P2 sont insuffisants et il faudrait compléter la gradation pour tenir compte du fait que, par ex, une forte torche ne correspond pas forcément à un incident grave
- de la même manière, les 3 niveaux de gravité sont insuffisants pour caractériser un incident.
- il faudrait avoir un indice P0 et G0
- les données du document sont parfois insuffisantes et il conviendrait d'être plus précis au niveau de la gravité et de la perception
- Le document G/P est établi par le cadre de permanence direction ou le responsable HSE de l'industriel
- Il convient d'associer à la démarche de ce GT des structures plus petites qui ne disposent des moyens des grands établissements
- les informations relevées dans le document G/P de l'industriel sont complétées par la Drire avant rediffusion dans les services concernés
- le document G/P est un document déclencheur pour l'information, la mobilisation de moyens, le suivi de l'exploitation de l'incident. Il ne se substitue pas à des compléments d'information ultérieurs en fonction du niveau de cotation G+P.

## 5. Les pratiques de REX des industriels

- Total : au niveau des industriels par le GESIP, au niveau du groupe Total par un système de « safety alerts » diffusés aux établissements. Localement, des comptes-rendus d'évènements sont établis dans le cadre du contrôle des pertes. Y sont relatés les évènements principaux.
- Naphtachimie : au niveau du site, des CRI, comptes-rendus d'incident, devenus maintenant « connaître, réagir, informer ». Les presque incidents commencent à être également repris. Les maisons mères communiquent les informations sur leurs incidents. D'autres informations viennent aussi d'un groupe de travail sur les vapocraqueurs et du GESIP
- BP : en interne, système de suivi des presque incidents et de comptes-rendus d'incident. Selon potentialité, une déclaration est à faire au groupe. Une investigation est réalisée (type arbre des causes), puis un document « lessons learned » est à envoyer au groupe dans les 30 jours pour diffusion générale. Le site reçoit ainsi tous les « lessons learned » du groupe mais aussi les informations sur les incidents du GESIP, de l'UIC.
- Sollac : existence de fiche de dysfonctionnement pour les incidents mineurs et de comptes-rendus d'incident avec arbres des causes et plan d'actions. Le suivi des plans d'actions est assuré. Le groupe communique aussi des fiches d'information sur les incidents du groupe et hors du groupe. Ces informations sont traitées localement, constituant ainsi une base importante de progrès.

## 6. Organisation des prochaines réunions du GT REX

La réunion plénière du SPPPI étant probablement fixée au jeudi 24 juin, il serait souhaitable de pouvoir tenir 2 réunions du GT en présence de représentants des élus et des associations.

Dates retenues :

- Mercredi 5 mai
- Mercredi 2 juin

Lieu et heure : la pagode à Martigues à 9 heures.

Ordre du jour de la réunion du 5 mai :

- Rappel des objectifs du GT
- REX chez les industriels : pratiques, utilisation
- Système G/P et Risqu'Info Cypès
- Bonnes pratiques pour améliorer le partage des expériences

Nécessité d'avoir une représentation de quelques petites structures industrielles : action Environnement Industrie par le réseau pour solliciter des représentants.

JP Van Eecke fera une synthèse des pratiques que les industriels voudront bien lui faire parvenir : action des industriels